

AVIS DE CONSULTATION

Ouverture d'une consultation du public dans le cadre de la procédure d'enregistrement au titre des installations classées pour la protection de l'environnement

GAEC DES PALMES– La Ville Mainguy 56120 LES FORGES

Une consultation du public sera ouverte **du 14 mai 2018 au 12 juin 2018 inclus** à la mairie de LES FORGES concernant le projet présenté par Messieurs les gérants du GAEC DES PALMES dont le siège social est situé au lieu-dit « la ville Mainguy » 56120 LES FORGES en vue d'exploiter un élevage porcin et un élevage bovin, devant comporter, après extension, un effectif de 1024 animaux équivalents porcs et 210 vaches laitières à l'adresse suivante : « la ville Mainguy » 56120 LES FORGES, au titre de la législation sur les installations classées pour la protection de l'environnement.

Le préfet statuera sur la demande par un arrêté d'enregistrement, éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par l'arrêté ministériel du 27 décembre 2013, ou par un arrêté de refus.

Le public pourra prendre connaissance du dossier sur le site Internet des services de l'État dans le Morbihan (www.morbihan.gouv.fr) et en mairie de LES FORGES aux jours et horaires suivants :

- Les lundis, mardis, jeudis, vendredis, samedis : 8h à 12h30

Les personnes intéressées pourront consigner leurs observations jusqu'au 12 juin 2018 inclus :

- sur un registre ouvert à cet effet en mairie de LES FORGES,
- ou les adresser par lettre au préfet du Morbihan (direction départementale des territoires et de la mer SENB/GPE – 1 allée du général Le Troadec - BP 520 56019 Vannes cedex) ,
- ou les adresser par voie électronique au préfet du Morbihan à l'adresse suivante : ddtm-icpe@morbihan.gouv.fr